

2 octobre 2001

01.148

Interpellation du groupe PopEcoSol

Ouvertures prolongées durant l'Expo.02: à quoi bon?

Nous approuverions un commerce proche de l'arteplage offrant des produits du terroir et de la région, mais nous nous opposerons à toute dégradation supplémentaire des conditions de travail du personnel.

Or, on a pu lire dans la presse que le service du commerce et des patentes entend soumettre sous peu une proposition d'horaire élargi dans le cadre d'Expo.02. C'est l'ouverture prolongée des magasins qui est visée. Nous en voyons bien les conséquences: une dégradation accrue des conditions de travail du personnel de la vente, qui connaît aujourd'hui déjà une situation pénible causée par des horaires trop variables et le travail sur appel.

Le représentant de l'Expo.02 craint de trouver une ville vide: il connaît bien mal notre cité! Neuchâtel n'a pas besoin de magasins ouverts pour accueillir celles et ceux qui aiment les rencontres conviviales et les promenades printanières ou estivales.

Nous ne voyons aucun intérêt à une ouverture prolongée des magasins durant l'Expo.02. L'horaire prolongé du jeudi soir montre bien que ce n'est pas cela qui amène l'animation dans les centres villes, tout au plus cela remplit-il un peu plus les supermarchés de périphérie.

Tout le monde le sait: le travail du soir, de la nuit et du dimanche perturbe aussi bien la vie des familles que la vie sociale en général. Il est important de limiter strictement les horaires qui dérèglent nos journées et nos rythmes de vie. L'Expo.02 ne doit pas entraîner des désagréments supplémentaires pour les habitants de Neuchâtel et environs.

Comment le Conseil d'Etat va-t-il se déterminer? Comment pèsera l'intérêt du personnel et de la population en général face à Expo.02 et aux pressions des grands groupes commerciaux?

Signataires: M. Ebel, D. Perdrizat, A. Bringolf, J. Kuhn-Rognon, C. Gehringer, F. John, G. Hirschy, F. Bonnet, Patrick Erard, N. de Pury, M. Droguett, C. Stähli-Wolf, A. Crameri, F. Staehli et J.-P. Veya.